Informations de base

2022/2772(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant la méthode de calcul des taux de défaut sur les prêts proposés sur une plate-forme de financement participatif

Complétant 2018/0048(COD)

Subject

européen

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

3.45.03 Gestion financière, prêts, comptabilité des entreprises

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Date de

Acteurs principaux Commission au fond Rapporteur(e)

ECON Affaires économiques et monétaires

Evénements clés Date Evénement Référence Résumé 13/07/2022 Publication du document de base non-législatif C(2022)04830 13/07/2022 Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois 14/09/2022 Annonce en plénière de la saisine de la commission 21/10/2022 Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement

Informations techniques			
Référence de la procédure	2022/2772(DEA)		
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué		
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué		
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0048(COD)		
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur		
Dossier de la commission	ECON/9/09593		

Portail de documentation

Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)04830	13/07/2022	